

174	UTBM Service communication	AEF Dépêche n°509986	05 novembre 2015
		Enseignement supérieur	UTBM -UFC - Nord Franche-Comté - Protocole

## L'UFC et l'UTBM constituent un "pôle universitaire" dans le nord Franche-Comté qui pose un premier jalon pour l'isite

Par **Alexandra Caccivio**



L'UFC et l'UTBM ont signé le 23 octobre 2015 un protocole d'accord "portant constitution du pôle universitaire de l'aire urbaine Belfort-Montbéliard". Dans ce cadre, elles feront converger leurs politiques pédagogiques et scientifiques, à travers notamment des plateformes technologiques partagées. Cette convention illustre l'efficacité du "schéma fédéral" porté par la Comue UBFC, souligne Jacques Bahi, président de l'UFC, pour qui elle est même "une pierre angulaire pour la Comue et pour l'isite". L'objectif est de fédérer les établissements par pôles thématiques et géographiques. Pour Sylvain Allano, président du CA de l'UTBM et directeur scientifique chez PSA Peugeot-Citroën, les plateformes technologiques partagées permettront aux chercheurs "de travailler sur les projets de leur UMR respective mais également sur les projets pluridisciplinaires intégrant l'ensemble des utilisateurs".

L'université de Franche-Comté (UFC) et l'université de technologie de Belfort-Montbéliard (UTBM) ont signé, vendredi 23 octobre 2015, un protocole d'accord "portant constitution du pôle universitaire de l'aire urbaine Belfort-Montbéliard". Avec ses 6 000 étudiants, cet ensemble a vocation à être "le 3e pôle universitaire de Bourgogne Franche-Comté", dans ce qui constitue la

plus grande des aires urbaines de la nouvelle région (300 000 habitants). Il permet de structurer, "géographiquement et thématiquement", l'offre de formation dans une Comue implantée sur 12 sites (1), indique Jean-François Chanet, recteur de l'académie de Besançon.



"L'UFC et l'UTBM décident de faire converger leurs politiques pédagogiques et scientifiques", détaille le protocole d'accord. Cette convergence vise deux thématiques sur lesquelles les deux établissements ont développé chacun des compétences, en lien avec le laboratoire Femto-St (UMR UTBM, UFC, CNRS) et en lien avec les entreprises implantées localement (PSA Peugeot-Citroën, Faurecia, General Electric ou encore Alstom) : l'énergie et le transport. Elle "s'appuie sur l'idée que ce dont nous disposons dans le nord Franche-Comté est unique, du moins il

il y a peu d'endroits où il y a une telle concentration de compétences dans ces domaines qui résonnent avec le projet d'isite", souligne Sylvain Allano, président du conseil d'administration de l'UTBM et directeur scientifique chez PSA Peugeot-Citroën.

174	UTBM Service communication	AEF Dépêche n°509986	05 novembre 2015
		Enseignement supérieur	UTBM -UFC - Nord Franche-Comté - Protocole

#### UN VOLET IMMOBILIER INSCRIT AU CPER

Cette convention "renforce l'implication de l'UTBM dans la Comue qui va fédérer les établissements par pôles thématiques et géographiques", souligne Pascal Brochet, directeur de l'UTBM. Elle illustre l'efficacité du "schéma fédéral" porté par la Comue UBFC, souligne de son côté Jacques Bahi, président de l'UFC, pour qui elle est même "une pierre angulaire pour la Comue et pour l'isite". "Le projet, tel qu'il a été défini, peut servir d'exemple (avec humilité) à la Comue, parce qu'il représente ce que doit être une alliance objective dans un projet respectueux des différences", dit également Olivier Prevôt, directeur de l'IUT de Belfort-Montbéliard et conseiller auprès du président de l'UFC pour le site.

Concrètement, la coopération entre les deux établissements comporte un volet immobilier, pour "colocaliser les chercheurs et les enseignants-chercheurs" aujourd'hui installés "dans 6 sites éclatés qui nuisent à la lisibilité et à la cohérence" des campus, détaille Olivier Prevôt. La structuration d'un "écocampus" est donc "au cœur de l'accord", souligne le document. Cet écocampus sera organisé en trois pôles géographiquement distincts : le pôle sciences et techniques (dans lequel sont associés l'UTBM et l'UFC) ; le pôle droit, administration et commerce ; le pôle développement social et éducation.



Cette réorganisation nécessite la construction d'un nouveau bâtiment dit "bâtiment énergie" qui sera co-géré par les deux universités partenaires. Il sera localisé sur le site de l'IUT. Ce nouveau bâtiment est inscrit dans le CPER 2015-2020 "mais pas à la hauteur de ce que cela aurait dû être", souligne Jean-François Chanet. Les négociations ont été, de fait, assez longues. Le recteur estime que le projet immobilier pourra néanmoins bénéficier de crédits supplémentaires dans le cadre de la clause de revoyure. D'un montant de 19 millions d'euros, il est pour l'heure financé par les collectivités locales, par le Feder et, à hauteur de 2,7 millions d'euros, par le CPER.

#### L'IMPACT SUR L'ORGANISATION DE LA RECHERCHE

Ce nouveau bâtiment constitue "le vaisseau amiral" du nouvel écocampus qui, dans le cadre de cet accord entre l'UFC et l'UTBM, compte trois plateformes partagées (énergie, transport et pile à combustible). Ces plateformes seront équipées de salles de cours, des plateformes pédagogiques et scientifiques, utilisés par l'UTBM et l'UFC. FC Lab (pile à combustible) est déjà gérée conjointement (depuis 2005) par l'UTBM et par l'UFC qui en assurent "le pilotage scientifique commun", précise Pascal Brochet.

Vingt-cinq des enseignants-chercheurs de l'UTBM, qui travaillent sur ces thèmes, vont intégrer les équipes du laboratoire Femto-St, "qui renforce sa position dans l'UTBM", souligne Sylvain Allano. Par ailleurs, "40 des enseignants-chercheurs de l'UTBM vont se rattacher à l'Institut Carnot de Bourgogne et 13 au LE2I", qui sont des UMR sous tutelle UB-Cnrs, précise Sophie Chauveau, directrice de la recherche à l'UTBM. À l'UTBM, sur 80 enseignants-chercheurs, "20 ne seront pas rattachés", pour l'instant.

"Dans les deux ans, toute la recherche à l'UTBM sera réorganisée, pour être construite autour des trois plateformes partagées, souligne Sylvain Allano. C'est un montage original. Cela permettra aux chercheurs de travailler sur les projets de leur UMR respective mais également sur les projets pluridisciplinaires intégrant l'ensemble des utilisateurs. Les UMR ne pourront pas vivre leur vie de leur côté, il y aura une vie collective, sur des sujets pluridisciplinaires. Par exemple, sur l'usine du futur (qui intègre des problématiques liées à l'énergie ou encore au numérique), dont l'UTBM peut devenir un établissement de référence."

#### L'IMPACT SUR LES FORMATIONS

Sur le plan de la formation, "nous visons une mise en cohérence de l'offre dans 4 secteurs : le numérique, les sciences de gestion, les transports et l'énergie, indique Olivier Prevôt. Notre ambition est de présenter l'offre sous forme de 'parcours' qui impliquent également de construire des passerelles. C'est d'autant plus important que, dans le nord Franche-Comté, 45 % des étudiants sont boursiers." En lien, l'académie de Besançon porte un projet de "campus des métiers et des qualifications", qui permettra d'articuler les formations bac-3/bac+3 ou plus (lire encadré).

"Il va y avoir de la cross-fertilisation", avance Sylvain Allano. Aujourd'hui, "c'est surtout sur le

174	UTBM Service communication	AEF Dépêche n°509986	05 novembre 2015
		Enseignement supérieur	UTBM -UFC - Nord Franche-Comté - Protocole

thème de l'énergie que nous avons des possibilités de mutualisation entre nos formations, précise Pascal Brochet. On peut imaginer faire de l'échange de service ou, plus simplement, partager des TP entre ingénieurs et étudiants en master énergie." D'ores et déjà, "un groupe de travail est en place, pour voir quels seront les diplômes cohabilités et quelles UE mettre en commun", détaille Olivier Prevôt. "Parce que nous aurons des bâtiments partagés, nous allons créer une dynamique extraordinaire, qui promet de la créativité, ajoute-t-il. Cela amènera de nouvelles approches pédagogiques et, probablement, de nouveaux diplômes."

### Un projet qui s'articule avec l'enseignement secondaire



Dans le cadre de la fusion des régions, "il va falloir raisonner en termes de pôles et de réseaux, plus qu'on ne l'a fait jusqu'ici, certainement", commente Jean-François Chanet, recteur de l'académie de Besançon, interrogé par ailleurs par AEF. "Derrière l'accord UTBM-UFC, dans un souci d'articulation entre l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur, nous portons le projet de campus des métiers et des qualifications (lire sur AEF). Les académies de Besançon et de Dijon sont parmi les dernières en France, avec Toulouse, à n'avoir aucun campus des métiers. Il se trouve qu'à deux reprises, un projet avait échoué sur le thème des mobilités et du transport, faute d'un engagement réel et crédible des grands industriels. Cette fois-ci, PSA a été le moteur du projet Mobicampus que nous allons proposer, en mobilisant énergiquement autour. On va proposer un projet beaucoup plus abouti dans lequel les collectivités s'engagent également. Ainsi nous aurons, je l'espère dès septembre 2016, un campus des métiers autour du lycée de Montbéliard, qui sera totalement articulé avec ce qui se fait à l'université."

(1) En Bourgogne : Dijon, Auxerre, Nevers, Le Creusot, Chalon-sur-Saône et Mâcon.  
En Franche-Comté : Besançon, Lons-le-Saunier, Vesoul, Belfort, Montbéliard et Sevenans.